

# « AutoFree » l'auto-partage électrique à TINCHEBRAY



# TINCHEBRAY

Normandie (Orne)

2800 habitants



# De nombreux exemples dans les grandes villes de France

Paris



Lyon



Rennes

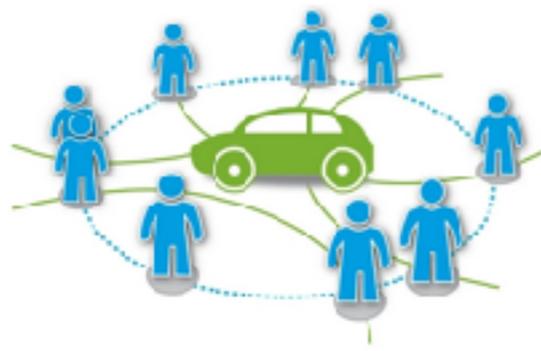


Nantes



Bordeaux

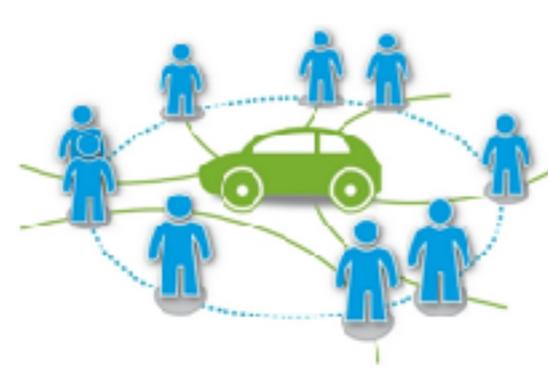




# L'auto-partage en milieu rural

## Quelle utilité ?

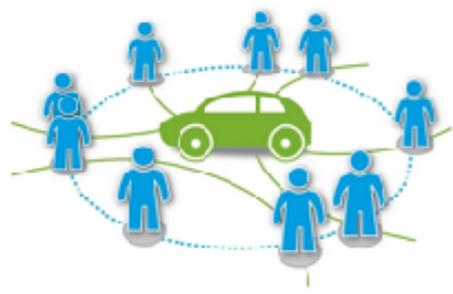
- La mobilité en milieu rural devient un frein au développement des campagnes : trajets indispensables (personnels, professionnels) mais de plus en plus coûteux.
- Service rapide, souple, peu onéreux (véhicules partagés et à énergie à faible coût) pour des besoins de déplacements dans un rayon de 50 à 100 km.
- Palier la desserte quasi-inexistante en transports en commun
- Utile pour des foyers ne possédant qu'un seul véhicule ou n'ayant pas les moyens d'en acheter un : jeunes, familles défavorisées monoparentales, intérimaires...
- Moyen de déplacement sur mesure pour des RDV dans les villes immédiates (Flers, Vire) : médecin spécialiste, emploi, stages, service public...



# Une gestion souple pour la commune

- La commune assume l'investissement et le fonctionnement (réservations physiques, liens avec le partenaire (CLEM-MOPEASY), web-administration, vérification des voitures, entretiens 1 à 2 fois par mois).
- Pas de surcoût de personnel car adossé sur une structure existante. Gestion en régie pour les locations sur place.
- Gestion par le partenaire (CLEM-Mopeasy) de la facturation web (reversement à la commune par trimestre)
- Parking 2 places réservées devant la Médi@tech  
Accessibilité pour tous dans l'hypercentre.
- Borne de recharge accélérée connecté sur Médi@tech (électrique + web)
- Sécurité assurée : caméras vidéosurveillance déjà en place
- Forte visibilité en centre-ville

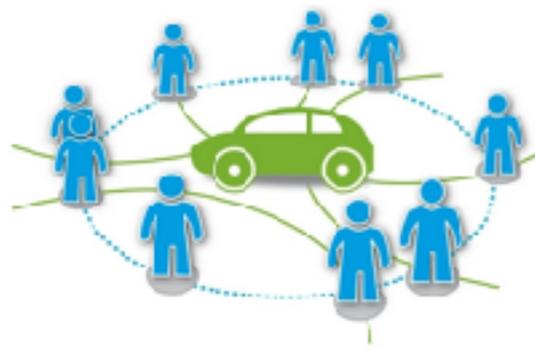




# Coûts pour la commune

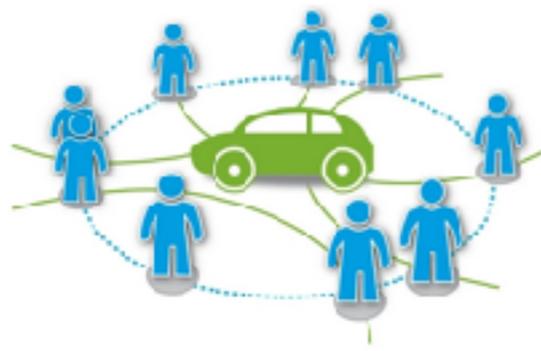
- Achat de 2 Zoé Renault = 25 000€
- Installation d'une borne accélérée + mopkey + géolocalisation + génie civil = 13 000€
- Communication = flyers, kakémonos, affiches, stickers voitures, signalisation : 2 000€
- Subvention Leader, Conseil général : 22 000€
- **Coût net sur l'investissement à charge de la commune : 18 000€**
- Fonctionnement minime pour 2 voitures : recharge électrique 80€/mois + assurance véhicules (20€/mois) + location batteries (et entretien) 200€/mois + adhésion Mopeasy 200€
- TOTAL charges mensuelles 2 voitures = 500€/mois
- Recettes mensuelles : entre 300 et 400€/mois





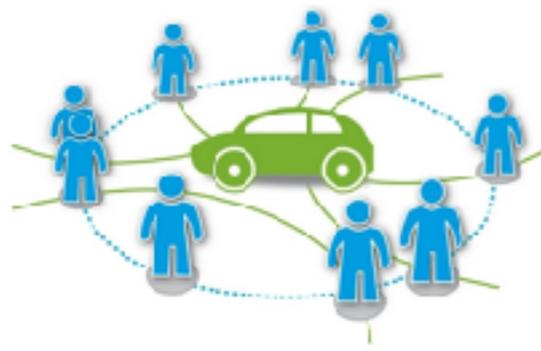
# Une gestion simple pour l'utilisateur

- Gestion par le web ou mobile avec une plateforme dédiée développée avec un partenaire (CLEM - Mopeasy) : réservation, paiement, check-in, clés, check-out.
- Gestion physique par un service communal existant : pôle culturel Médi@tech et Cyberb@se : idem que le web.
- Amplitude horaire intéressante : 7 jours sur 7 et 365j/an (5h -21h30)



# Le coût pour les utilisateurs

- Abonnement mensuel de 4€ (si location dans le mois)
- Tarif 1/2 journée (7h-13h ou 13h30-21h30) : 5€
- Tarif journée (7h - 21h30) : 8€
- Tarifs tout compris : charge électrique 120km, assurance, entretien.



# Organisation du service

(web ou Médi@tech)

- Formalités préalables (permis de conduire, caution, explications, signature ou accord du contrat) avant toute possibilité de location.
- Délivrance d'un login et mot de passe
- Connexion sur le site

The screenshot shows the website for Tincébray, a town in Normandy. The main content area features an article titled "CAPTIL - 14 MARS 2015 - MEDI@TECH - LA VIDEO DU CHALLENGE !!". The article includes a photograph of a small, white, two-wheeled robot and text that reads: "CONSTRUIRE ET PROGRAMMER UN ROBOT AFIN QU'IL EFFECTUE UN PARCOURS GRACE A SON 'OEIL'". A red circle highlights a sidebar on the right side of the page, which contains a section titled "AUTO-FREE" with the text "100% TINCÉBRAY" and "Réservations Tarifs / planning Cliquez ici". Below this is a "Météo" section showing the current temperature as 15°C and a wind speed of 15 km/h. At the bottom right, there is a logo for "PÔLE CULTUREL MEDI@TECH" located at 1 bis Boulevard du Midi, 61800 TINCÉBRAY, with contact information: Tel 02 33 96 19 49.

# Page web dédiée pour l'utilisateur référencé ou pour le personnel municipal web-administrateur

Connexion



**LA VOITURE**  
**ELECTRIQUE**  
**EN LIBRE-SERVICE**



**Identifiant** identifiant

**Mot de passe** mot de passe

Connexion mobile

Connexion classique

Souscrire

Recommencer

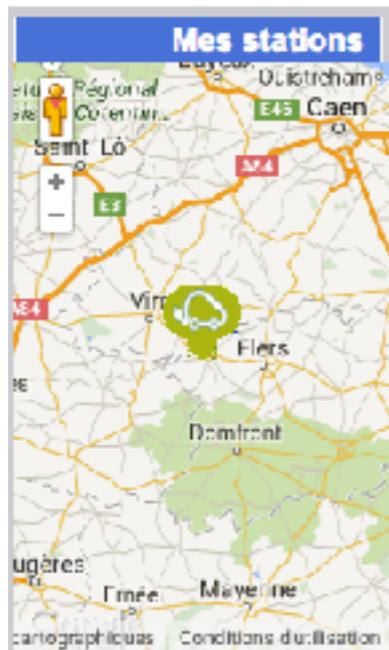
Mot de passe oublié?

# Accès au planning des 2 voitures et possibilité de réservations



→ Version mobile

ACCUEIL



**Molécules**

mobility based on electric powered vehicles in urban and interurban smart, clean environments

**Informations locales**

**Infos voyageurs**

Accueil >

## Mes réservations

[Mon compte](#)
[Ma consommation](#)
[Mes réservations](#)
[Animateur](#)

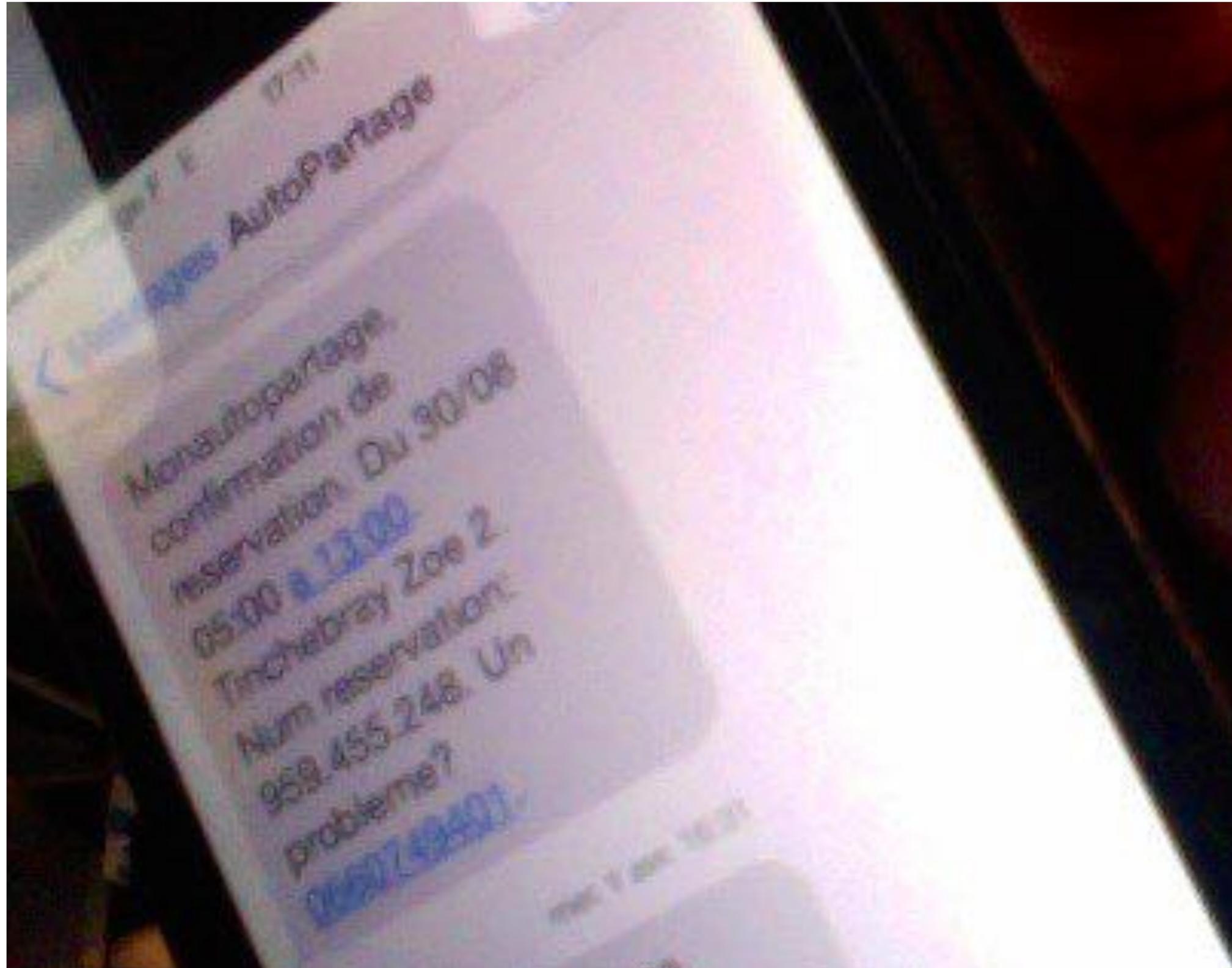
Emplacement :

◀ Du 6 au 12 Avril 2015 ▶

	6	7	8	9	10	11	12
	Lundi	Mardi	Mardi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
07		992858601 Frederic.grave	992100381 Frederic.grave	112018636 Frederic.grave	907365086 Frederic.grave	615255383 angelique.rodriguez	
08							
09							
10							
11							
12							
13	992912111 angelique.rodriguez				991117070 marc.veron		
14							
15							
16							
17							
18							

- Bienvenue
- Jerome.nury
- Mon compte
- Ma consommation
- Se déconnecter
- Resa Autopartage
- Easy Go
- Covoiturage
- Partir maintenant
- Contactez-nous  
06 60 74 94 01
- Maintenances/ Incidents
- Pour obtenir un code animateur
- Animateur
- Tiers de confiance

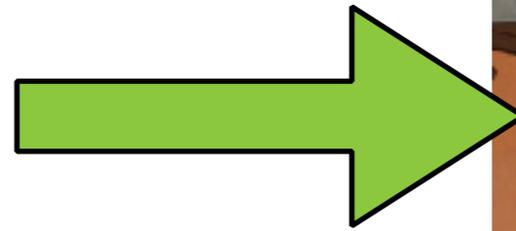
Dès la réservation effectuée :  
réception d'un code par SMS et mail



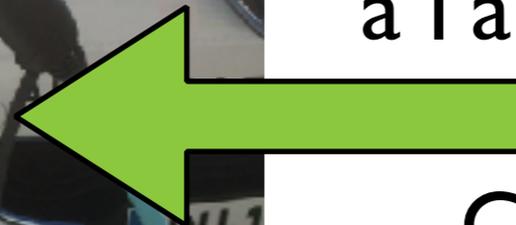
# Accès aux véhicules



Mode d'emploi  
sur le panneau



Accès à la MopKey  
à l'arrière de la borne de recharge :



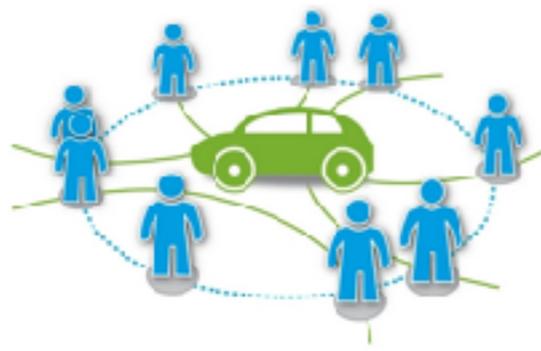
- Code SMS Mail à entrer
- Ouverture de la trappe
- Accès à la clé de la voiture
- Débrancher la voiture
- Faire l'état des lieux
- OK pour départ

# Restitution de la voiture

Accès à la MopKey  
à l'arrière de la borne de recharge :

- Branchement du véhicule sur la borne
- fermeture des portes
- Saisie du code SMS et Mail
- Ouverture de la trappe
- Restitution de la clé de la voiture





# Quel avantage pour les utilisateurs ?

- Service souple : à la 1/2 journée, à la journée
- Service peu onéreux (tarifs avantageux) car énergie économique
- Pas d'entretien d'un 2d véhicule pour les foyers
- Voiture de substitution rapide en cas de panne
- Service tourné vers la population défavorisée ou jeune qui ne peut accéder à l'achat d'un véhicule
- Lien social renforcé (déplacements facilités vers des amis, la familles) pour des foyers sans véhicules  
(personnes âgées, familles en difficulté, foyers monoparentaux...)
- Service intéressant pour les entreprises et le déplacement de leur personnel (formation, site à site...)

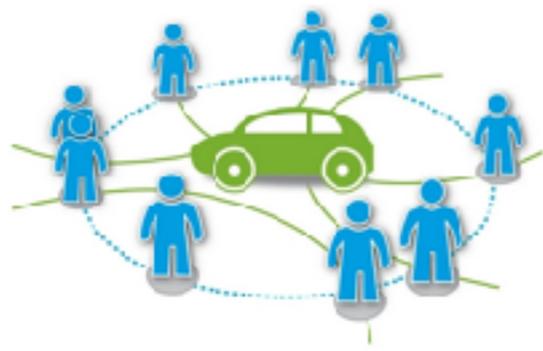
# Retour d'expérience

- Près de 3000 km / mois pour les 2 voitures
- Moyenne de 110 km parcourus par jour d'utilisation et par véhicule
- 1,5 location par jour (1/2 journée ou journée)
- Plus de 70 utilisateurs différents référencés depuis 1 an et entre 30 et 50 utilisateurs différents par mois
- Réservations : 2/3 web - 1/3 Médi@tech
- Profil des utilisateurs : salariés pour des besoins quotidiens ou ponctuels, stagiaires ou intérimaires, visiteurs week-end, personnels de personnes âgées.
- Trop peu de disponibilité des voitures pour des usages ponctuels

# Projets en cours...

- Extension du service avec 2 voitures supplémentaires sur 2 autres communes environnantes de 800 habitants (Commune nouvelle de Tinchebray Bocage).
- Création d'un service de transports à la demande à partir des voitures électriques
- Extension du système à une Twizy depuis quelques mois et étude pour du partage de 2 roues électriques (scooters, vélos)





# Quel intérêt pour Tinchebray ?

- Service écologique (compatible Charte communale environnementale) : 0% émission gaz effet de serre
- Poursuite des actions liées à l'éco-mobilité
- Service innovant en milieu rural
- Coûts de fonctionnement minimes
- Service social : retrouver du lien, accès aux services publics, recherche d'emploi, déplacement vers stage ou période d'essai
- Système reproductible sur d'autres territoires
- Service supplémentaire apporté à la population et aux entreprises . Renforcement de l'attractivité de la commune.

